



GARGENVILLE IMMOBILIER

SARL au Capital de 10 000 € - RCS Versailles 824 578 702

101 avenue de Paris 78440 GARGENVILLE

Tél. : 01 30 93 60 30

HONORAIRES TRANSACTION

Prix de vente	Honoraires TTC (sur le prix de vente)
Jusqu'à 29 999 €	2 000 € forfaitaires
De 30 000 € à 49 999 €	10 %
De 50 000 € à 149 999 €	8 %
De 150 000 € à 199 999 €	6 %
Au-delà de 200 000 €	5 %

HONORAIRES LOCATION

Habitation :

Selon barème imposé par la Loi ALUR. Part propriétaire égale à la part locataire.

Locaux commerciaux :

12% du loyer de la première période triennale (TTC) avec minimum forfaitaire de 1 000 €, à la charge du preneur.

Autres :

Sur devis

HONORAIRES GESTION

7 % HT du loyer mensuel charges comprises
(TVA applicable en sus)
Avec minimum forfaitaire de 10.00 € HT

Agent Immobilier – Carte pro n° CPI 7801 2017 000 017 435 délivrée par la CCI Paris – Ile de France
Caisse de garantie CEGC – 16 rue Hoche 92919 LA DEFENSE
Compte séquestre 00020182601 – CIC – 45 rue de Versailles 78150 LE CHESNAY